

Arrest

Du parlement de Paris

qui ordonne l'enregistrement des lettres
de privilege des Monnoyeurs du
Serment de France.

Extrait des Registres du parlem.

du 25. juillet 1484.

Sur leur lettres des privileges octroyés
aux monnoyeurs du serment de France qui
ont esté leués, sur le procureur du Roy.

La Cour ordonne que lesdites
lettres sera mis, lecta publicata et
registrata pour jouir des privileges a
eux octroyés pour justice et cetera. Et sur,
Excepté est au quel touche leur aydes

p. 129. f. 222.

et j'imposez vous en faite mention en
lettre, La Couw a ordonné qu'il
presentent leurd. lettres aux generaux
sur le fait de la justice de raydes.